

REGLEUR DE MACHINES DE PRODUCTION | CQP

Code RNCP : 16263 / Date d'échéance : 17-04-2023

Objectifs

Reconnaître la qualification de « régleur de machines de production », et les différentes activités qui composent son périmètre, à savoir :

- Préparer ses interventions et les machines, systèmes ou équipements.
- Procéder aux montages, réglages (manuels ou informatisés), aux essais et mise en route des machines, systèmes ou équipements (lancement ou changement de production).
- Contrôler la conformité des processus de fabrication et des produits sur une ou plusieurs machines, systèmes ou équipements.
- Réaliser des opérations de maintenance corrective de niveau 1 à 2.
- Réaliser des opérations de maintenance préventive de niveau 1 à 2.
- Rendre compte de ses interventions et des suites éventuelles à donner
- Transmettre les consignes et les indications, conseiller/former techniquement les différents intervenants

Démarche d'évaluation

Candidature volontaire

Positionnement en 4 temps

Pour déterminer les capacités et savoir-faire du salarié, son potentiel, ses besoins en formation :

1. Livret du candidat
2. Questionnaire technique
3. Observation au poste de travail (réelle ou simulée)
4. Entretien technique final

Ces 4 étapes sont menées par un binôme composé d'un formateur professionnel et d'un évaluateur interne professionnalisé à la démarche

Résultat du positionnement | 2 options

1. Le salarié a le niveau

Dossier soumis directement à la certification -en jury paritaire national.

Décision du jury paritaire d'attribuer le CQP.

2. Le salarié n'a pas le niveau

Préconisation d'un parcours de formation individualisé en rapport avec les capacités à acquérir dans le périmètre de qualification du CQP.

Passage d'un second positionnement.

Public concerné

Salariés d'entreprises du Textile ou de l'Habillement, tenant un poste de mécanicien en confection, couturière industrielle...

Prérequis

1^{ère} expérience en industrie de l'habillement

Durée

6 heures

Dates

A définir

Coût

600€ HT/personnes

Lieu

Dans votre entreprise

Méthodes d'évaluation

L'approche évaluative est en rapport avec le métier exercé et adaptée en fonction des produits et des procédures utilisés dans l'entreprise (adaptation de la grille d'observation au poste de travail)

Validation du CQP

Présentation du dossier devant le jury paritaire pour validation et attribution de la certification par la branche.